

et brisa presque tous les bateaux qui étaient sur le fleuve. Une manufacture de chocolat, et un bateau servant à une manufacture d'indienne, furent entraînés sur la chaussée Perrache, et fort endommagés. Une usine à faire des boutons fut également emportée par les eaux et retrouvée ensuite à Tain en meilleur état qu'on aurait pu l'espérer. Deux jours après, le 17 du même mois, à midi, la débacle de la Saône eut lieu. Les glaces se soulevèrent d'abord, et après cinq minutes elles commencèrent à couler sous le pont de Serin. Ce pont qu'on ne se flattait point de pouvoir conserver, ne put résister à leur choc, la quatrième arche s'ouvrit, et en moins d'une minute le pont fut renversé. On avait pris, la veille, la précaution d'y attacher des cordages pour le diviser lors de sa chute, et faciliter la désunion des pièces de bois qui le composaient. Cette précaution contribua à sauver le pont de St-Vincent et celui d'Ainay, il n'y eut pas d'accidents plus graves; personne ne périt.

1801.

Du 30 au 31 décembre, par l'effet d'un débordement du Rhône, les quais et les rues adjacentes de notre ville, la plaine des Brotteaux et le faubourg de la Guillotière furent inondés. La hauteur des eaux fut telle, qu'il n'y en avait pas eu d'exemple depuis 1736.

(*Tablettes chronologiques de M. Péricaud.*)

1805.

Le 4 mars 1805, un débordement extraordinaire de la Saône occasionne de grands ravages sur tout le parcours de cette rivière.

1812.

Dans la nuit du 17 au 18 février, les eaux du Rhône se sont élevées à une hauteur prodigieuse. Les propriétés des habitants de la Guillotière en ont éprouvé des dommages considérables.

1820.

Cette année, après un hiver rigoureux, la Saône gela, et, le 23 janvier, la débacle des glaces provoqua une inondation.

(*Voir le Moniteur, p. 114.*)

1825.

Le 22 octobre, un débordement du Rhône entraîne quatre arches du pont Morand, et occasionne de grands ravages sur différents points. (*Mémoire sur l'endiguement du Rhône; par M. Guillard; page 10, Lyon, Barret, 1834,*